

CCAS DE BEAUSSAULT

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2025

Le président ouvre la séance à 20h05. Un membre est absent, excusé : Françoise Fournot donne pouvoir à Laurent Fournier. Un membre est absent non excusé : Nathalie LEGRAND
Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Lionel Legrand est désigné comme secrétaire de séance.

1. Approbation procès-verbal réunion du 21 novembre 2024.

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité

2. Choix de l'entreprise pour abattage des arbres à Beaumont (Délibération 1/2025)

Deux offres ont été reçues : HJM&Fille : 2580.50€ et Charlie Mola 9400€

Les membres du CCAS après discussion avec les membres du Conseil Municipal acceptent l'offre de M. Mola pour 9400€ les 35 arbres (chênes) à séparer entre les deux collectivités.

3. Aire de jeux Toupray

Il faut tout sécuriser (pose de drains et clôture) avant de commander l'aire de jeux.

4. Questions diverses

. Monsieur le Maire demande au riverain du Bois de Beaumont si les analyses de sol prévues en septembre ont été effectuées ? Non ce n'est pas fait, il souhaiterait être accompagné lors de ses prélèvements.

. Les arbres sont arrivés pour les plantations, l'école de Mesnières devrait intervenir la semaine prochaine.

. Un membre du Conseil d'Administration fait remarquer que les deux aires de jeux de la commune ne sont pas entretenus (vis desserrées....) et que des contrôles de sécurité devraient être fait.

. Des fleurs vont être achetées cette année pour fleurir Beaussault, Grattenoux et Toupray ainsi qu'une canne d'arrosage.

Un membre du Conseil d'Administration informe qu'il n'est pas contre ces achats mais espère que les fleurs seront arrosées et désherbées quotidiennement.

. Un point est fait sur les loyers, un locataire ayant toujours du retard, une lettre lui sera envoyée à la fin de la trêve hivernale, il faut voir avec le percepteur pour les démarches.

. Un membre annonce que le chemin à droite en montant la Route de Beaumont est dans un sale état vu qu'un riverain l'utilise. A-t-il un droit de passage ? Il l'a effectivement abimé pour sortir son maïs et informe qu'il s'engage à le remettre en état quand il fera sec.

. Après discussion entre les différents membres, il en ressort qu'il serait bien que les tensions s'apaisent entre les riverains du Bois de Beaumont et l'Association de chasse communale.

. M. Auvray, riverain du Bois de Beaumont informe qu'il a mandaté un géomètre pour mettre des bornes sur ses limites avec la commune et le CCAS et qu'il fera les clôtures comme il s'y était engagé après.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h15

PV arrêté à la séance du 14.04.2025

Le Président,
Laurent FOURNIER

Le secrétaire de séance,
Lionel LEGRAND